



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 14 septembre 2015

## Communiqué de presse

### Signature de la convention Culture/Justice

Fabrice Morio, directeur des affaires culturelles (DAC), Laurence Maucherat, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), Martin Parkouda, directeur du Centre pénitentiaire de Ducos et Serge Luboz, directeur territoriale de la PJJ, signeront la convention triennale Culture/Justice **le mardi 15 septembre 2015 à 15h dans les locaux de la DAC.**

Le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de la Justice conduisent depuis plus de vingt-cinq ans une politique commune en direction des publics placés sous main de justice, (mineurs et majeurs), personnes détenues ou suivies en milieu ouvert.

La présente convention, qui décline au niveau régional le protocole national d'accord du 30 mars 2009 et la circulaire du 3 mai 2012, s'inscrit dans la volonté de leur proposer un cadre commun et de renforcer le partenariat inédit entre les services de la DAC, du SPIP, de la PJJ et du Centre Pénitentiaire de Ducos.

Elle doit permettre de consolider et de pérenniser les actions culturelles et artistiques développées envers toute personne placée sous main de justice.

La culture est un outil de revalorisation personnelle participant à l'insertion scolaire, professionnelle et sociale et pouvant contribuer à la prévention de la récidive.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr](mailto:audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr)

1/1